

## 3 partis et la parité

Articles

Le 2 juillet 2007 |

Enfin ! Après une longue crise politique, Charleroi a son collège échevinal. Les socialistes, les libéraux et le cdH se sont mis d'accord pour diriger la ville. Jean-Jacques Viseur (cdH) a présenté jeudi 28 juin son équipe. Le nouveau collège sera officiel le 9 juillet. Il y a 2 échevins cdH, 2 échevins libéraux et 6 échevins socialistes. Le collège est aussi paritaire : autant de femmes que d'hommes. La semaine dernière, les socialistes de Charleroi et le Parlement wallon ont levé les derniers obstacles à un accord. Mercredi 27 juin, 20 conseillers communaux socialistes sur 23 ont signé l'accord de majorité. Non sans mal. Jean-Jacques Viseur réclamait le départ de tous les anciens échevins socialistes et aussi de Philippe Van Cauwenberghe (fils de Jean-Claude), inculpé pour menace verbale pendant la campagne électorale. Pour certains socialistes, Viseur exigeait trop. Mais sans accord entre les partis, on allait revoter à Charleroi. Les socialistes ont donc finalement accepté.

Pour que Charleroi sorte de la crise de pouvoir, il y avait un autre obstacle purement légal. Avant les élections communales de 2006, un code démocratie locale avait été voté par le parlement wallon. Il prévoyait que les bourgmestres des villes de Wallonie doivent être ceux qui ont eu le plus de voix sur la liste la plus forte de la majorité. A Charleroi, selon la loi, le bourgmestre ne pouvait être qu'un PS. Or, selon l'accord politique à Charleroi, le bourgmestre ne pouvait pas être un PS. Les députés wallons PS et cdH ont donc voté le changement de la loi wallonne. Quand il y a démission de tous les échevins, le bourgmestre peut être n'importe quel élu de la majorité. Après l'accord politique des socialistes de Charleroi et après le changement de la loi, Jean-Jacques Viseur a pu enfin présenter le nouveau collège des échevins.

### **Le nouveau Collège :**

Jean-Jacques Viseur (cdH), bourgmestre et échevin des Finances et du Budget.

Paul Ficherouille (PS), premier échevin, Travaux et Bâtiments.

Philippe Sonnet (MR), la Propreté et l'Environnement.

Eric Massin (PS), le Logement et la Régie foncière.

Latifa Gahouchi (PS), l'Education et la Formation.

Françoise Daspremont (PS), l'Etat civil et la Population.

Laurence Wilgaut (PS), le 3e âge et les Associations patriotiques.

Ornella Cencig (MR), les Affaires économiques et le Commerce.

Ingrid Colicis (PS), les Sports et les Fêtes.

Antoine Tanzili (cdH), la Culture et le Tourisme.

Bernard Dallons (PS), qui n'était pas un élu du Conseil communal, devient président du CPAS.

